

Brève description

Garantir la pérennité de votre entreprise nécessite une bonne planification de votre succession. C'est précisément pour cette raison qu'il ne faut pas s'en remettre au hasard lorsque l'heure est venue de régler votre succession et de protéger l'œuvre de votre vie tout en assurant votre prévoyance financière personnelle. Comme les processus concernés sont souvent très complexes et peuvent s'étendre sur une longue période, il est recommandé de s'y prendre suffisamment tôt et d'avoir une vision à long terme. À la Banque CIC, nous recherchons des solutions sur mesure pour les entreprises et les entrepreneurs en matière de préparation de la succession. Notre activité de conseil est globale et adaptée à vos besoins. Durant l'ensemble du processus transactionnel, nous vous conseillons en tant que partenaire. Grâce à notre grande expertise en matière de techniques d'évaluation, vous pouvez avancer des arguments solides afin d'obtenir un prix adéquat.

Public visé

Cette prestation s'adresse aux entrepreneurs qui souhaitent vendre leur société en Suisse dans le cadre d'une **succession**. Elle convient également aux entreprises suisses qui sont à la recherche d'un investisseur adapté pour leur financement ou qui souhaitent faire estimer la valeur de leur entreprise. Les raisons les plus fréquentes d'une organisation de succession sont les suivantes :

- succession au sein d'une famille ;
- succession interne à l'entreprise ;
- vente de l'entreprise.

Vos avantages

- **Nos experts vous apportent leur soutien dans les thématiques** relatives au financement, à votre situation juridique, aux impôts, à votre situation successorale ou encore familiale.
- **Conseil individuel et indépendant** : vous bénéficiez d'un conseil personnel et indépendant et d'une gestion globale par un seul et même partenaire.
- **Solutions sur mesure** : nos spécialistes vous soumettent une solution adaptée à vos besoins.
- **Réseau local et mondial** : grâce au réseau mondial du groupe Crédit Mutuel présent dans plus de 40 pays mais aussi au réseau local de notre banque en Suisse, vous bénéficiez d'un réseau solide pour la recherche de partenaires potentiels.
- **Concentration sur l'essentiel** : durant l'ensemble du processus de conseil, vous pouvez continuer à vous concentrer pleinement sur la direction opérationnelle de votre entreprise.
- **De longues années d'expérience** : profitez de la longue expérience des experts de la Banque CIC en matière de succession.

Quelles sont vos **attentes et vos besoins** en ce qui concerne la planification de votre succession ? Travaillons ensemble pour définir quelles sont les possibilités les plus adaptées pour votre succession.

Prenez contact avec nos experts dès aujourd'hui pour convenir d'un entretien-conseil. Nos experts disposent de longues années d'expérience dans différents secteurs et ont déjà aidé de nombreux entrepreneurs et entreprises à organiser au mieux leur succession.

cic.ch/succession

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document est uniquement destiné à des fins d'information et de marketing et à un usage par son destinataire. Les conditions énoncées sont purement indicatives et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis par la Banque CIC (Suisse) SA. Ce document ne représente ni une offre au sens juridique, ni une invitation, ni une recommandation de la part de la Banque CIC (Suisse) SA. La Banque CIC (Suisse) SA ne garantit pas l'exhaustivité ni la fiabilité de ce document et décline toute responsabilité pour des dommages directs et indirects ainsi que pour des dommages consécutifs susceptibles de se produire en relation avec l'utilisation de ce document. L'envoi, l'importation ou la diffusion du présent document et de ses copies aux Etats-Unis ou auprès de citoyens US (dans le sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version respectivement valable) sont interdits. Il en va de même pour les autres systèmes juridiques qui considèrent de tels actes comme une infraction à leur ordre juridique. Toute reproduction partielle ou complète du présent document est interdite sans l'autorisation écrite de la Banque CIC (Suisse) SA.